Prépa Conduite d'engins agricoles

De septembre 2023

à janvier 2024

Formation délivrant une attestation de compétences

Vous recherchez un travail en autonomie, vous adorez conduire et vous aimez la mécanique, alors cette formation est pour vous !

De la mécano-soudure

De la pratique en situation réelle explicitée

Des équipements de sécurités + le SST

Passage du Certiphyto utilisateur

Equivalent CACES tracteur

Réglementation conduite d'engins agricoles

Durée :

- 380h en centre
- 144h en entreprise 2 jours en centre 3 jours en entreprise

Modalités :

Formation mixte avec du présentiel, du distanciel et de la pratique sur le terrain Taux d'appréciation :

Taux de poursuite d'étude: 80%

Coût*: 6 700€

* finançable par le PRF, CPF, Contrat Pro, Pôle emploi etc...

Les attendus et attentes des employeurs

Des savoir-êtres professionnels: l'anticipation et l'identification les risques

Conduite en toute sécurité des engins motorisés

Préparation et maintenance des matériels agricoles

Maitrise des chantiers de récoltes, de semis. de fertilisation...

Appropriation des équipements embarqués

Les principaux contenus de la formation

Visites et découverte de systèmes agricoles et initiation à une approche économique 35 h

Le tracteur, ses composantes, ses réglages et son entretien

La conduite des engins agricoles en toute sécurité

Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

Conduite des cultures en système polyculture élevage

Personne référente : La chargée d'ingénierie 07 63 74 80 17

70 h

Conduite de chantiers: semis, foin, ensilage, épandages ...

40 h

Formations réglementaires : certiphyto, **SST,...**

bourges@cfppa.fr

Tel: 02 48 70 55 15

Mise à jour Décembre 2022



CFPPA Bourges Le Sollier CS18 18570 le Subdray











Le public ciblé:

- Demandeur d'emploi
- Porteur de projet
- Personne en reconversion

Rémunération et financement :

- Financement : Conseil régional ou autres dispositifs pour les salariés
- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, Pôle Emploi...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros

Modalités et délais d'accès :

- L'entrée en formation peut se faire de septembre à décembre
- Plus tard si le candidat a des acquis professionnels

Les modalités pédagogiques :

- Chantiers réels
- Plateaux techniques
- Cours en salle
- Plateforme de cours à distance
- Explicitation des gestes professionnels

Les modalités de sélection :

 Tests de prérequis et entretien individuel

Réponse dans la semaine qui suit l'entretien Les modalités d'adaptation :

 A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

Accessibilité aux personnes handicapées :

Les salles de cours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Trajectoires d'évolution/débouchés :

- Ouvrier/salarié agricole
- Chauffeur d'engins
- Chauffeur dans une CUMA
 Poursuites possibles :
- Diplôme du BPA TCEEA
- Formation de saisonnier

Les prérequis :

- Motivation
- Aptitude physique
- Savoir être professionnel
- Maîtrise de savoirs de bases

Les objectifs de la formation:

- Conduite d'engins agricoles
- Entretien et maintenance du matériel
- Approche des équipements embarqués
- Cycle des productions végétales
- Conduite de production

Dispositif d'évaluation :

Des situation professionnelles d'évaluation seront proposées pour permettre de délivrer des attestations de compétences. Cette formation peut permettre de valider certains blocs de compétences du BPA TCEEA.

Les frais pédagogiques :

 Aucun frais si la formation est prise en charge par le conseil régional

